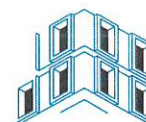




Département du Calvados
Mairie de TREVIÈRES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt-quatre, le 20 février à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance

Numéro de délibération	Date	Objet	Résultat
2024-13	20/02/2024	80 ^{ème} anniversaire de la libération : devis pour la sécurité - Entreprise FLP Sécurité / 923.40 €	Approuvée
2024-14	20/02/2024	80 ^{ème} anniversaire de la libération : devis pour la fourniture de 50 écussons – UCAT / 300 €	Approuvée
2024-15	20/02/2024	80 ^{ème} anniversaire de la libération : demande de labélisation de l'exposition sur la résistance et Robert THOMAS auprès de la Région Normandie	Approuvée
2024-16	20/02/2024	Lecture à voix haute pour les 2 écoles : 500 €	Approuvée
2024-17	20/02/2024	Cinéma : devis pour étude de marché – société Etudes cinéma / 7 000.00 € HT – 8 400.00 € TTC Demande de financement auprès de la Banque des Territoires 50%	Approuvée
2024-18	20/02/2024	La Poste : signature du protocole d'accord transactionnel et versement d'une indemnité de 25 000 € au profit de la commune	Approuvée
2024-19	20/02/2024	Eglise : devis pour travaux d'accessibilité – entreprise EIRL FUSEE Clément / 9 312.00 € HT, 10 143.20 € TTC- entreprise CONRAUD DOYE / 4 774.58 € HT, 5 729.50 € TTC Demandes de subventions	Approuvée
2024-20	20/02/2024	Espace de vie sociale : plan des dépenses prévisionnelles et demandes de subventions	Approuvée
2024-21	20/02/2024	Pas de porte commercial : plan de financement prévisionnel et demandes de subventions	Approuvée
2024-22	20/02/2024	Publicité : pouvoir de police du maire transférable à l'EPCI	Rejetée
2024-23	20/02/2024	Camping : tarifs des hébergements 2024	Approuvée
2024-24	20/02/2024	Installation d'un chalet	Rejetée



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/02/2024
DATE D’AFFICHAGE	13/02/2024

RÉUNION du 20 février 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le 20 février à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-13

Objet de la délibération

80EME ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION : DEVIS POUR LA SECURITE

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :



- Valide le devis de la société FLP Sécurité d’un montant de 923.40 € TTC pour assurer la sécurité du bal de la libération, le 08 juin 2024
- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette prestation
- Vote : unanimité


Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 22/02/2024

Signatures :

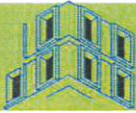
Président	Secrétaire
	



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240220-DCM2024-13-DE
Date de télétransmission : 22/02/2024
Date de réception préfecture : 22/02/2024



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/02/2024
DATE D’AFFICHAGE	13/02/2024

RÉUNION du 20 février 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le 20 février à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-14

Objet de la délibération

80EME ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION : DEVIS ECUSSENS

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Valide le devis de l’UCAT d’un montant de 300 € pour la fourniture de 50 écussons
- Autorise Madame le Maire à le signer

- Vote : majorité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 22/02/2024

Signatures :

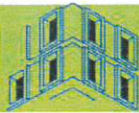
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240220-DCM2024-14-DE
Date de télétransmission : 22/02/2024
Date de réception préfecture : 22/02/2024



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/02/2024
DATE D’AFFICHAGE	13/02/2024

RÉUNION du 20 février 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le 20 février à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-15

Objet de la délibération

80EME ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION : DEMANDE DE LABELISATION D’UNE EXPOSITION SUR LA RESISTANCE ET ROBERT THOMAS

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à demander la labélisation de l’exposition sur la résistance et Robert THOMAS auprès de la Région Normandie
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 22/02/2024

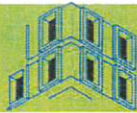
Signatures :



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240220-DCM2024-15-DE
Date de télétransmission : 22/02/2024
Date de réception préfecture : 22/02/2024



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/02/2024
DATE D’AFFICHAGE	13/02/2024

RÉUNION du 20 février 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le 20 février à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-16

Objet de la délibération

LECTURE A VOIX HAUTE – DEVIS

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :



- Valide le devis de l’association « Littérature à voix haute » d’un montant de 500 € pour 2 lectures à destination du jeune public
- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette prestation
- Vote : majorité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

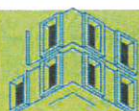
TREVIERES, le 22/02/2024

Signatures :

Président	Secrétaire
	



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240220-DCM2024-16-DE
Date de télétransmission : 22/02/2024
Date de réception préfecture : 22/02/2024



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/02/2024
DATE D’AFFICHAGE	13/02/2024

Petites villes
de demain

RÉUNION du 20 février 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le 20 février à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-17

Objet de la délibération

CINEMA : DEVIS POUR ETUDE DE MARCHÉ ET DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA BANQUE DES TERRITOIRES

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Valide le devis de la société Etudes cinéma d’un montant de 7 000.00 € HT soit 8 400.00 € TTC pour effectuer l’étude de marché du cinéma
- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette prestation
- Autorise Madame le Maire à solliciter une aide financière de 50 % auprès de la Banque des Territoires
- Vote : majorité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 22/02/2024

Signatures :

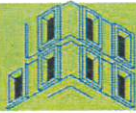
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240220-DCM2024-17-DE
Date de télétransmission : 22/02/2024
Date de réception préfecture : 22/02/2024



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/02/2024
DATE D’AFFICHAGE	13/02/2024

RÉUNION du 20 février 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le 20 février à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint; Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-18

Objet de la délibération

LA POSTE : PROTOCOLE D’ACCORD TRANSACTIONNEL

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à signer le protocole d’accord transactionnel avec la Poste (indemnité de 25 000 € au profit de la commune)
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 22/02/2024

Signatures :

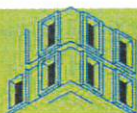
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240220-DCM2024-18-DE
Date de télétransmission : 22/02/2024
Date de réception préfecture : 22/02/2024



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/02/2024
DATE D’AFFICHAGE	13/02/2024

RÉUNION du 20 février 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le 20 février à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-19

Objet de la délibération

EGLISE : DEVIS POUR TRAVAUX D’ACCESSIBILITE ET DEMANDES DE SUBVENTION

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Valide les devis des entreprises pour établir le plan des dépenses prévisionnelles des travaux d’accessibilité de l’Eglise :
 - o EIRL FUSEE Clément d’un montant de 9 312.00 € HT soit 10 143.20 € TTC
 - o CONRAUD DOYE d’un montant de 4 774.58 € HT soit 5 729.50 € TTC
- Autorise Madame le Maire à les signer ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux
- Autorise Madame le Maire à solliciter des subventions et à déposer une demande auprès de l’Etat au titre de la DETR/DSIL ou FNADT, une demande auprès du Département au titre du patrimoine, ainsi que de tout autre organisme susceptible d’accompagner financièrement la commune.
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 22/02/2024

Signatures :

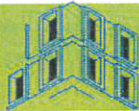
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240220-DCM2024-19-DE
Date de télétransmission : 22/02/2024
Date de réception préfecture : 22/02/2024



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/02/2024
DATE D’AFFICHAGE	13/02/2024

RÉUNION du 20 février 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le 20 février à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-20

Objet de la délibération

ESPACE DE VIE SOCIALE : DEVIS POUR TRAVAUX DE RENOVATION ET ACCESSIBILITE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- De retenir les devis suivants pour établir le plan des dépenses prévisionnelles des travaux de rénovation et d’accessibilité de l’espace de vie sociale :

Entreprise	Objet des travaux	Montant en € HT
MOUTON	Rampe accessibilité	8 491.00
LEFRANCOIS	Isolation plafond et modification des cloisons	3 920.26
LEFRANCOIS	Isolation intérieure	9 172.99
FOUCHER	Sanitaires PMR	1 968.00
HERVIEU	Mise aux normes électricité et changement des radiateurs	10 127.00
B’PLAST	Changement des portes et fenêtres	11 295.17
TOTAL		44 974.42

- Autorise Madame le Maire à solliciter des subventions et à déposer une demande auprès de l’Etat au titre de la DETR/DSIL ou FNADT ou fonds vert, ainsi qu’une participation auprès de la CAF et du fonds d’appui pour les territoires innovants séniors.

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 22/02/2024

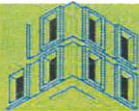
Signatures :

Président	Secrétaire	Accusé de réception en préfecture 014-21140719-20240220-DCM2024-20-DE Date de télétransmission : 22/02/2024 Date de réception préfecture : 22/02/2024
-----------	------------	--





Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/02/2024
DATE D’AFFICHAGE	13/02/2024

RÉUNION du 20 février 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le 20 février à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-21

Objet de la délibération

PAS DE PORTE COMMERCIAL : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Accepte le plan de financement prévisionnel :**

Postes	Dépenses prévisionnelles Montant HT	Recettes prévisionnelles		
		Co-financeurs	Montant	%
Etudes préalables, AMO, Contrôle technique, CSPS	10 000 €	Europe – LEADER	60 000 €	18.18 %
Honoraires maîtrise d’œuvre	27 600 €	Etat	66 000 €	20%
Travaux	292 400 €	Région (Contrat de région)	53 000 €	16.06 %
Acquisitions foncières et immobilières	0 €	Foncière de Normandie	85 000 €	25.76 %
Mobilier, petit équipement	0 €	Commune	66 000 €	20%
TOTAL :	330 000 €	TOTAL :	330 000 €	100%

- **Autorise Madame le Maire à solliciter des subventions et à déposer une demande auprès de l’Etat au titre du FNADT et auprès de la Région au titre du Contrat de territoire.**
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 22/02/2024

Signatures :

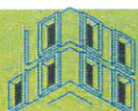
Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240220-DCM2024-21-DE
Date de télétransmission : 22/02/2024
Date de réception préfecture : 22/02/2024





Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/02/2024
DATE D’AFFICHAGE	13/02/2024

RÉUNION du 20 février 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le 20 février à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU

DCM n° 2024-22

Objet de la délibération

PUBLICITE : POUVOIR DE POLICE DU MAIRE TRANSFERABLE A L’EPCI

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :



- **S’oppose au transfert du pouvoir de police administrative spéciale de l’affichage publicitaire au Président de l’intercommunalité au 1er janvier 2024**
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 22/02/2024

Signatures :

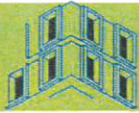
Président 	Secrétaire 
--	--



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240220-DCM2024-22-DE
Date de télétransmission : 22/02/2024
Date de réception préfecture : 22/02/2024



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/02/2024
DATE D’AFFICHAGE	13/02/2024

RÉUNION du 20 février 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le 20 février à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU,

DCM n° 2024-23

Objet de la délibération

CAMPING : TARIFS DES HERBEGEMENTS 2024



Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Valide les tarifs 2024 au camping municipal annexés à la délibération
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.
TREVIERES, le 22/02/2024

Signatures :

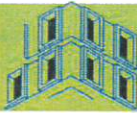
Président 	Secrétaire 
--	--



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240220-DCM2024-23-DE
Date de télétransmission : 22/02/2024
Date de réception préfecture : 22/02/2024



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	13/02/2024
DATE D’AFFICHAGE	13/02/2024

RÉUNION du 20 février 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le 20 février à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU,

DCM n° 2024-24

Objet de la délibération

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : DEMANDE D’INSTALLATION D’UN CHALET

Vu la demande présentée par les gérants du « bar des sports » pour installer un chalet sur le domaine public,

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- **Refuse cette occupation du domaine public**
- **Vote : majorité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 22/02/2024

Signatures :

Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20240220-DCM2024-24-DE
Date de télétransmission : 22/02/2024
Date de réception préfecture : 22/02/2024